

Ce questionnaire de santé permet de savoir s'il est nécessaire de fournir un certificat médical pour renouveler votre licence

CES DONNÉES SONT CONFIDENTIELLES ET NE SONT PAS DESTINÉES AU CLUB

Ce questionnaire ne concerne pas les **nouveaux licenciés** et ceux souhaitant pratiquer le **grappling fight** ou le **sambo combat** qui doivent nécessairement fournir un certificat médical chaque saison.

DURANT LES DOUZE DERNIERS MOIS	OUI	NON
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicquée ?		
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		

A CE JOUR	OUI	NON
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?		
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour raisons de santé ?		
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions

Le certificat médical fourni pour l'une des 2 précédentes saisons est encore valable. Vous n'avez pas à fournir un nouveau certificat médical

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions

Le certificat médical en annexe 3 est à fournir au club dûment complété par un médecin.